

# GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	23.04.2018	10h32	18.141	DFS
Annule et remplace				

<b>Auteur(s) : Groupe PopVertsSol</b>		
<b>Titre : Dossier électronique du patient : le canton de Neuchâtel rejoindra-t-il l'Association romande du dossier électronique du patient cara ?</b>		
<b>Contenu :</b>		
<p>Mi-avril, les cantons romands communiquaient largement sur la création d'une association intercantonale pour la mise en oeuvre d'une communauté de référence dans le but de proposer le dossier électronique du patient en Romandie, ainsi que de la création de la plate-forme cara.ch. Cette association réunit les cantons de Genève, de Vaud et du Valais, les cantons de Fribourg et Jura devant la rejoindre dès l'accord de leur parlement respectif obtenu. L'Association cara permet ainsi de réunir expériences et ressources de cinq cantons romands et constituera une plateforme unique pour la Suisse romande, hormis Neuchâtel.</p> <p>Cette large collaboration romande suscite les questions suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Le Conseil d'État poursuit-il sa stratégie en solitaire ou envisage-t-il de rejoindre l'Association intercantonale romande cara ?</li> <li>2. À ce jour, la solution informatique pour Neuchâtel a-t-elle pu être choisie et la planification prévue dans le rapport est-elle tenue afin de respecter les délais très proches imposés par la Confédération ?</li> <li>3. Enfin, tout projet informatique étant tributaire d'ajustements continus, de nouvelles programmations et de charges administratives importantes, le canton de Neuchâtel et/ou les membres de la communauté de référence neuchâteloise, soit les prestataires de la santé, seront-ils contraints d'en assumer seuls les coûts ?</li> <li>4. Quelles seront les conséquences pour les utilisateurs au quotidien, notamment lors de situations d'urgence, ou simplement d'hospitalisation ou de déménagements hors canton ?</li> </ol>		
<b>Développement :</b>		
<p>Septembre 2017, le Grand Conseil adoptait un décret de 3 millions de francs pour permettre la constitution et la certification d'une communauté de référence au sens de la Loi fédérale sur le dossier électronique du patient (LDEP).</p> <p>Un certain nombre d'inconnues persistaient toutefois en matière de choix du système informatique, de l'utilisation ou non du guichet unique comme porte d'entrée dans ce système et de la forme de la collaboration intercantonale.</p> <p>Une communauté de référence de proximité, et donc limitée au canton, était privilégiée pour en faciliter l'acceptation des partenaires locaux. Entretemps, les cantons romands, hormis Neuchâtel, ont choisi de travailler ensemble au sein de l'Association cara.</p>		
<b>Demande d'urgence : NON</b>		
<b>Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :</b>		
Brigitte Neuhaus		
<b>Autres signataires (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>	<b>Autres signataires suite (prénom, nom) :</b>
Diego Fischer	Johanna Lott Fischer	Veronika Pantillon
Laurent Kaufmann	Jean-Jacques Aubert	Céline Vara
Christine Ammann Tschopp	François Konrad	Fabien Fivaz
Zoé Bachmann	Armin Kapetanovic	Cédric Dupraz